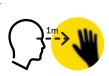


# Mieux connaître la déficience visuelle De la malvoyance à la cécité

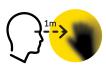
L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) parle de déficience visuelle lorsque l'acuité visuelle ne dépasse pas 3/10° sur l'œil le plus performant et/ou quand le champ visuel présente une atteinte sévère. En pratique, les sujets comptent les doigts de la main à 3 mètres. Quand l'acuité visuelle est strictement inférieure à 1/20°, on parle de cécité. La malvoyance est donc comprise entre ces deux mesures.

Légalement en France, l'OMS définit 3 catégories de cécité :



## Catégorie I

La déficience visuelle profonde. En pratique, le sujet compte les doigts à 1 mètre.



## Catégorie II

La cécité presque totale. En pratique, le sujet voit bouger la main à 1 mètre.



#### Catégorie III

La cécité absolue. Pas de perception lumineuse, a fortiori absence de l'œil.

Plus généralement, on parle de personne atteinte de cécité, ou non-voyant, lorsqu'il y a une absence totale de vision d'un ou des deux yeux. Une personne sera reconnue déficiente visuelle dans la mesure où son handicap entraîne une modification de son comportement et une perte partielle d'autonomie dans les domaines suivants : lecture, écriture, activités de la vie quotidienne, communication, appréhension de l'espace et déplacements, poursuite d'une activité professionnelle.

Pour bénéficier d'un statut reconnu de personne handicapée, il faut déposer un dossier à la MDPH. Il est possible de se faire accompagner dans cette démarche par un.e assistant.e social ou un.e éducateur.trice.

Source UNADEV

**1,7 million** de personnes sont atteintes d'un trouble de la vision.

**2,5%** de la population française atteintes d'un trouble de la vision

**207 000** aveugles et malvoyants profonds

**0,3%** d'aveugles ou malvoyants profonds

932 000 malvoyants moyens

1,4% de malvoyants moyens

1 aveugle naît toutes les 15 heures.

Source Fédération des aveugles de France

## Associations ressources

#### **UNADEV: Union Nationale**

## des Aveugles et Déficients Visuels

Informations, accompagnement social, magazine d'information (Lumen), aide à l'adaptation du logement, cours de déplacement en sécurité, loisirs, création de lien social...

Bordeaux:

12, rue de Cursol 05 56 33 85 85

Pau: 45 rue Emile Guichenné 05 59 12 21 36

www.unadev.com

### GIAA: Groupement des Intellectuels

#### Aveugles et Amblyopes

Informations sur le handicap, accompagnement en binôme personne déficiente visuelle / personne voyante, club emploi (insertion) avec accompagnement, formations, cours d'informatique adaptés, cours de braille, bibliothèque disponible à toutes personnes empêchées de lire.

Bordeaux : 14 rue de la Réole

05 56 31 48 48

www.giaa-aquitaine.fr

## ARRADV : Association de Réadaptation

## et de Réinsertion pour l'Autonomie

## des Déficients Visuels

Renseignements sur la déficience visuelle et sur les établissements et associations ressources

0800 013 010 - www.arradv.fr

## Association Valentin Haüy (AVH)

Défendre les droits des déficients visuels. assurer leur formation et l'accès à l'emploi, restaurer et développer leur autonomie, promouvoir l'accès à l'écrit, proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs accessibles.

#### Bayonne:

25, chemin de Lestanguet 05 59 31 15 41

Dax: 1, Boulevard Saint-Pierre. Résidence Montecristo 05 58 90 10 53

#### Périgueux:

2 bis, rue des Jacobins 05 53 35 08 32

#### Angoulême:

241. rue de Bordeaux 05 45 70 32 89

www.avh.asso.fr/fr

#### Limoges:

8. av. du Pdt Ramadier 05 55 77 53 03

#### Poitiers:

2, rue du Pré des Rosées 05 49 01 69 70

#### Niort:

7, rue de la Terraudière 05 49 24 51 49

#### La Rochelle:

20, rue Gambetta 05 46 41 26 03

#### AFG: Association France Glaucome

Informations, conseils et prévention sur le glaucome

06 31 06 61 07

www.associationfranceglaucome.fr

## Les chiens guides d'aveugles

Remise de chiens guides gratuitement Limoges: 105, rue du Cavou - 05 55 01 42 28

https://chiensguides-limoges.fr/



